



Etude d'appui à la structuration interprofessionnelle et au développement de l'agriculture guyanaise

MAPA 2011 – 004 – SEPDE – DéGéOM

Volume 1

Diagnostic des filières

Février 2012



Agence de Guyane – 11, rue JM Guillon - 97354 RÉMIRE MONTJOLY
Agence Sud (pilotant le dossier) – 64, chemin del prat - 31320 AUZEVILLE TOLOSANE
Téléphone : 33 (0)5.61.73.62.62 – Télécopie : 33 (0)5.61.73.62.90
<http://www.oreade-breche.fr> – oreade-breche@oreade-breche.fr
S.A.R.L. au capital de 70 000 € - R.C.S. La Rochelle B 385 117 023 – SIRET 385 117 023

NATURE DU DOCUMENT

Ce document est un bref diagnostic des filières d'élevage, fruits et légumes, et de la canne de Guyane et de leur structuration. Il a été élaboré sur la base des documents en notre possession, des statistiques disponibles et des informations collectées au cours de la mission de phase 1 qui s'est déroulé du 16 au 27 janvier (entretiens avec des opérateurs du secteur, ateliers collectifs et comité de pilotage).

Les données statistiques proviennent de diverses sources, mais nous avons privilégié les données publiques (SRISE –DAAF) quand cela était possible. Certaines données manquent tout de même, malgré les efforts déployés pour les collecter. Pour la plupart des données manquantes de ce rapport, celles-ci n'existent en fait pas.

SOMMAIRE

1. Eléments de cadrage sur la population guyanaise	5
2. Eléments de cadrage du secteur agricole	5
3. Eléments de diagnostic des principales filières animales	6
3.1 Filière élevage bovin et bubalin.....	6
3.1.1 Production.....	6
3.1.2 Taux de couverture de la demande locale par la production locale.....	7
3.1.3 Organisation de la filière	7
3.1.4 Synthèse « Atouts/faiblesses » de la filière bovine de Guyane	11
3.2 Filière porcine	11
3.2.1 Production.....	11
3.2.2 Taux de couverture de la demande locale par la production locale.....	12
3.2.3 Organisation de la filière porcine	12
3.2.4 Synthèse « Atouts/faiblesses » de la filière porcine de Guyane	13
3.3 Filière ovine et caprine	14
3.3.1 Production.....	14
3.3.2 Taux de couverture de la consommation par la production locale	14
3.3.3 Organisation de la filière de production ovin/caprin	15
3.3.4 Transformation - vente	15
3.3.5 Synthèse « Atouts / Faiblesses » de la filière ovins-caprins de Guyane.....	16
3.4 Filières avicole et cunicole	16
3.4.1 Production.....	16
3.4.2 Taux de couverture de la consommation locale par la production locale.....	17
3.4.3 Organisation de la filière avicole.....	18
3.4.4 Synthèse « Atouts / Faiblesses » de la filière avicole –de Guyane.....	19
3.5 AFOM général pour la structuration des filières d'élevage.....	19
4. Eléments de diagnostic des filières fruits et légumes	21
4.1 Production.....	21

4.2	Taux de couverture de la demande locale par la production locale.....	22
4.3	Organisation de la filière	23
4.3.1	Production.....	23
4.3.2	GDA de Mana.....	23
4.3.3	L’association des Producteurs de Fleurs, de Fruits et de Légumes de Guyane (PPFLG)	24
4.3.4	UPAM : Union des Producteurs Agricoles de Mana.....	24
4.3.5	Transformation des fruits et légumes	25
4.3.6	Délices de Guyane	25
4.3.7	Association OAT	25
4.3.8	Atelier de transformation.....	25
4.3.9	Projet agro-transformation de l’APPFLG.....	25
4.3.10	L’association WAKAPU, productrice de Couac à Saint Georges.....	25
4.3.11	Commercialisation.....	25
4.4	AFOM des filières fruits et légumes.....	27
5.	Eléments de diagnostic de la filière canne à sucre / rhum	28
5.1	Production.....	28
5.2	Taux de couverture de la demande locale par la production locale.....	29
5.3	Organisation de la filière	29
5.3.1	Canne et distillerie.....	29
5.3.2	Consommation.....	29
5.4	AFOM de la filière canne/rhum.....	30
6.	Eléments de diagnostic de la filière riz.....	30
6.1	Production.....	30
6.2	Taux de couverture de la demande locale par la production locale.....	30
6.3	Organisation de la filière	31
6.4	AFOM de la production de riz.....	32
7.	Autres	32
8.	Appui à la structuration des filières et POSEI.....	33

1. ELEMENTS DE CADRAGE SUR LA POPULATION GUYANAISE

La Guyane était peuplée de 220 000 habitants (2008), dont plus de 57 000 résident à Cayenne. La densité moyenne de population, de 2,6 hab/km², est très faible, mais la population est nettement concentrée dans la zone côtière et le long des fleuves. La croissance démographique est très importante (1,2% par an entre 1999 et 2008 contre 0,3% en France métropolitaine), ce qui a un impact direct sur la demande en produits alimentaires.

L'économie guyanaise est dominée par le secteur tertiaire, tant en termes de création de richesses qu'en termes d'emplois. Cayenne et Kourou sont les principaux pôles de consommation. L'agriculture guyanaise, moderne ou traditionnelle sur abattis, employait en 2009 2.7 % de la population active, et participait pour 2.2 % au produit intérieur brut régional.

Le PIB par habitant en Standard de Pouvoir d'Achat en 2009 est de 14 028 euros. La croissance du PIB est en grande partie absorbée par l'augmentation démographique du département, ce qui pèse d'autant sur la dynamique de rattrapage. En structure, la formation du PIB en Guyane est caractérisée par l'importance de la consommation finale (99,3 % contre 80 % en métropole) et donc la faiblesse des investissements. Le commerce extérieur, structurellement déficitaire, fait apparaître des niveaux d'importations et d'exportations par rapport au PIB très élevés du fait des activités spatiales (POSEI, 2011). Dans le secteur agricole, la couverture des besoins locaux par la production est inégale selon les secteurs, mais elle est globalement faible, et une part importante des besoins sont couverts par des importations en provenance de l'UE et des pays voisins.

2. ELEMENTS DE CADRAGE DU SECTEUR AGRICOLE

D'après le recensement agricole 2010, la Guyane dénombre 5983 exploitations agricoles, soit 13% de plus qu'il y a 10 ans.

- 6 exploitations sur 10 sont localisées le long des fleuves et à l'intérieur du territoire sur 30% de la SAU. Dans l'intérieur, l'agriculture vivrière est majoritaire.
- 4 exploitations sur 10 sont le long du littoral, pour 70% de la SAU. Parmi elles, une centaine d'exploitations concentrent 45% de la SAU régionale.

La moitié des exploitations sont localisées dans l'ouest guyanais et mettent en valeur 60% de la SAU, à la fois sur de petites unités vivrières et de grandes unités rizicoles.

9 exploitations sur 10 ont moins de 5 ha.

20 500 personnes sont actives dans le secteur agricole. Il s'agit essentiellement des chefs d'exploitations et de main d'œuvre familiale. L'ouest guyanais concentre les trois quarts de la force de travail agricole guyanaise.

Tableau 1 : Recensement agricole 2010 : premières tendances

Comparaison par communauté de communes en 2010					
Communautés de communes	Est guyanais	Centre littoral	Savanes	Ouest guyanais	Guyane
Exploitations agricoles	269	795	260	4 659	5 983
Chef d'exploitation et coexploitants	271	797	263	4 663	5 994
Salariés permanents	0	73	24	85	182
Travail agricole total (UTA)	368	938	277	5 300	6 883
Superficie agricole utilisée (ha)	543	6 710	3 245	14 635	25 133
Superficie agricole utilisée moyenne	2	8	13	3	4
Manioc					
Exploitations agricoles	183	189	91	4 142	4 605
Superficie	113	55	98	3 823	4 089
Légumes frais					
Exploitations agricoles	25	225	35	3 222	3 507
Superficie	11	168	21	947	1 146

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Source : premières tendances, recensement 2010, Agreste Données

3. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DES PRINCIPALES FILIERES ANIMALES

3.1 FILIERE ELEVAGE BOVIN ET BUBALIN

3.1.1 Production

Le tableau suivant montre les grandes caractéristiques de la production de viande bovine de la Guyane.

Tableau 2 : Evolution des effectifs, des productions, des exploitations de viande bovine en Guyane

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2005-2010
Effectifs bovins	12 600	13 386	14 276	15 242	15 500	15 410	22 %
Nombre de bovins et bubalins abattus*	1 253	1 379	1 392	1 278	1 384	1 406	12 %
Tonnage bovins abattus (T)*	276	289	303	280	303	311	13 %
Tonnage bubalins abattus (T)						30	
Nombre d'éleveurs	306	321	325	322		236**	-23 %
Nb d'exploitations professionnelles spécialisées				90 éleveurs professionnels en 2009			

Sources : POSEI 2011 et Etablissement Départemental de l'Elevage ; * SRISE et DAF Guyane dans Oréade-Brèche 2011 et statistiques ; ** chiffre provisoire, recensement agricole 2010

Ces bovins sont destinés presque exclusivement à la production de viande (1 seul atelier laitier dans le territoire). La production de viande est assurée en fait par une faible proportion d'éleveurs car l'hétérogénéité est importante dans la distribution des effectifs :

- Effectif ≥ 100 : 43 exploitations représentant 12 850 bovins
- Effectif entre 50 et 99 : 17 exploitations représentant 1 245 bovins
- Effectif entre 20 et 49 : 48 exploitations représentant 1 420 bovins
- Effectif entre 1 et 19 : 217 exploitations représentant 1 400 bovins

Donc 76 % du cheptel guyanais est détenu par 13 % des exploitations¹.

¹ Source : Rapport d'activité final EDE 2009-2010

3.1.2 Taux de couverture de la demande locale par la production locale

Le tableau-ci-dessous montre l'évolution des parts de marché de la production de viande bovine locale.

Tableau 3 : Evolution des parts de marché – production destinée au marché interne (tonnes et %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production locale totale en tonnes (1)	276	289	303	280	303	311
Production locale vendue sur marché interne	100 %	100 %	100 %	100 %	100%	100%
Imports ou livraisons depuis l'UE (NC somme codes 201 et 202) (2)	1422	1 674	1 570	1 580	1 223	1 721
% d'auto-apvisionnement (1)/ (1)+(2)	15,1%	14,1%	16,7%	14,6%	19,8%	16,5%*

Source : ODEADOM, Chambre d'agriculture et douanes, dans Oréade-Brèche (2011)², 2009 et 2010 rapport PDG

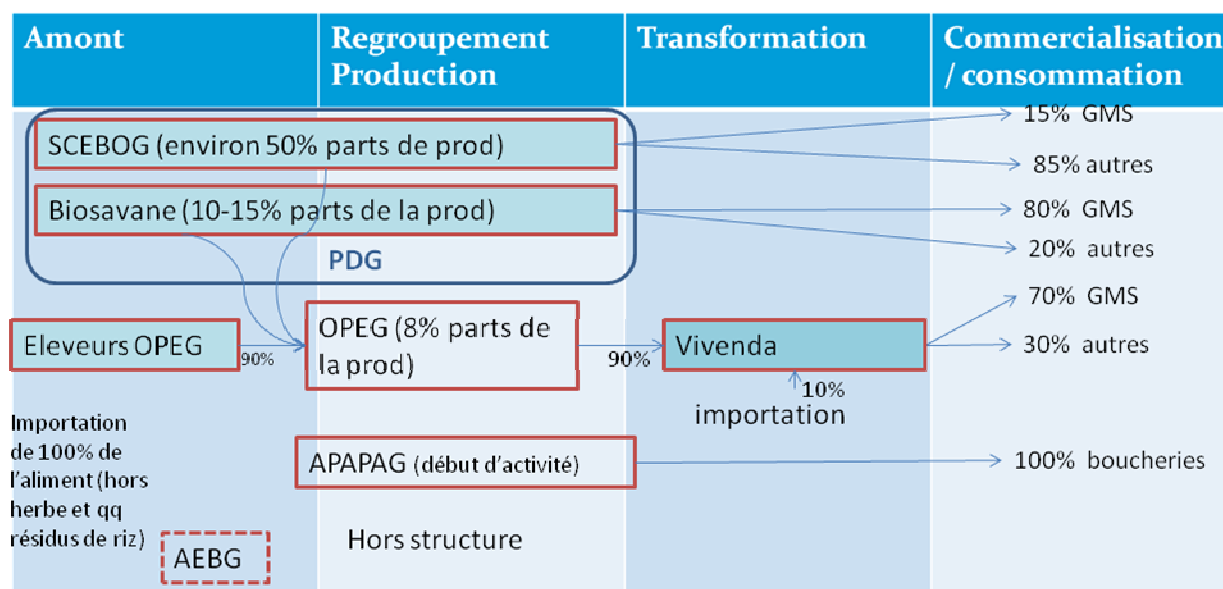
Note : les données de production locale sont différentes selon les sources.

La viande produite localement est entièrement consommée sur place. Selon les données disponibles, les parts de marché de la viande locale sont en faible hausse, malgré une hausse significative du cheptel dans le territoire. C'est l'orientation des jeunes animaux vers la vente à des exploitations en croissance, pour y faire des animaux reproducteurs, qui est la cause probable de cette stagnation. De ce fait, la production apparente est encore très inférieure à la production possible. Cette captation d'une partie du cheptel durera autant de temps que l'élevage guyanais sera en croissance.

D'après le programme sectoriel élevage, la plupart de la production est commercialisée sur le marché et dans des boucheries traditionnelles, même si, depuis 2004, la part de la commercialisation GMS tend à augmenter.

3.1.3 Organisation de la filière

Figure 1 : Schéma de la filière bovine



Le secteur de l'élevage bovin est relativement bien structuré en Guyane.

² Rapport de la mission : Réalisation d'un diagnostic de la mise en œuvre du POSEI France en Guyane depuis 2007 et formulation de propositions pour l'année 2012 par Oréade-Brèche – juin 2011

Amont

En amont, des importateurs et un provendier assurent la fourniture d'aliments du bétail (plus du petit matériel et d'autres produits pour les éleveurs), la Guyane n'en produisant pratiquement pas, à part de l'herbe bien sûr et quelques résidus de riz. Une dizaine d'exploitations d'élevage (bovins, volailles, porcs) importent également directement des containers de céréales.

Elevage

La SCEBOG et l'AEBG regroupaient de longue date (dès le début des années 80) les éleveurs bovins. Deux d'entre elles se sont transformées en groupements de producteurs au sens communautaire en 2008 ou 2009. Plus récemment Biosavane, l'OPEG et l'APAPAG les ont rejointes. Désormais ces structures intègrent la quasi-totalité des détenteurs de cheptel, ce qui ne veut d'ailleurs, pas forcément dire que la totalité des ventes passe par ces structures.

- L'Association des Eleveurs de Bovins de Guyane (**AEBG**) créée en 1991 semble en fait, avoir cessé son activité. Elle regroupait une centaine d'adhérents, organisait l'importation de semences, de reproducteurs (RSA) et de matériel d'élevage. Elle fournissait également à ses adhérents un appui technique minimal et une aide administrative et financière par le biais des conventions ODEADOM et Région. Suite à des difficultés liées à un contrôle sur des aides POSEI en 2010, l'association a stoppé toute activité en 2011 et risque de disparaître.
- Société Coopérative des Eleveurs de Bovins de Guyane (**SCEBOG**) créée en 1990 – société coopérative de collecte, vente et approvisionnement multi-espèces (bovins, bubalins, ovins, caprins et porcins). Elle fédère une centaine d'éleveurs bovins et représente un peu plus de la moitié des abattages bovins-bubalins de Guyane. Son activité principale est la commercialisation de carcasses bovines et bubalines de ses adhérents et la gestion des marchés dans le but d'augmenter la production endogène.

En 2010, seuls 24 éleveurs ont livré des animaux destinés à la vente en 2010.

Tableau 4 : Evolution des abattages en bovins de la SCEBOG et parts de marché

Année	Activités SCEBOG		Part de marché pour la viande locale	
	Tonnes	Têtes	En tonnage	En têtes
2005	154	630	56 %	50%
2006	171	807	59 %	59 %
2007	168	775	55 %	56 %
2008	173	810		
2009	153	736		
2010	161	732		

Source : SCEBOG ramené aux données SRISE-DAF du tableau 1 ; pour 2009 et 2010, rapport final Paysans de Guyane, 2010

La diminution de la part de la SCEBOG dans les ventes locales vient entre autres de la création de la coopérative Biosavane, également adhérente à Paysans de Guyane et qui commercialise dorénavant la viande bio (voir § ci-dessous).

La commercialisation des carcasses est faite selon différents canaux. On constate une progression significative de la part de la GMS entre 2004 et 2007, puis un tassement ensuite. En fait, ces parts de marché perdues ont été en grande partie prises par la viande bio de Biosavane.

Tableau 5 : Commercialisation de viande bovine par la SCEBOG selon les canaux

		2004	2007	2009
Tonnage³	Total	104	168	153
	Dont buffles	5	20	
Chiffre d'affaire via GMS	Total	2%	19%	14%
	Buffles	63%	50%	
Chiffre d'affaire Mega Bœuf⁴	Total	19%	14%	
	Buffles	35%	0.1%	
Chiffre d'affaire autre (marché traditionnel, etc.)	Total	79%	67%	84%
	Buffles	2%	50%	

Source : rapport d'activité de la SCEBOG 2007

La SCEBOG a connu par ailleurs de graves difficultés financières et de plus certains éleveurs de la SCEBOG ont créé leur propre coopérative en en Bio (Biosavane). Cette nouvelle OP est toutefois toujours membre de Paysans de Guyane.

La SCEBOG n'a pas de contrat d'approvisionnement avec ses adhérents. L'adhésion à la coopérative vaut apport total mais ceci n'est en fait pas pratiqué. La SCEBOG n'a pas non plus d'accord d'approvisionnement avec la distribution.

- **Biosavane** a été reconnue Organisation de Producteurs pour la filière bovine par la Commission Nationale Technique du Ministère de l'Agriculture, le 12 décembre 2008. En 2009, l'effectif regroupé par cette structure était de 1 545 animaux, car de gros élevages sont passés en bio. Les données de commercialisation 2009 de Biosavane sont :

Tableau 6 : Données de commercialisation de Biosavane

Années	Animaux	Têtes	Tonnes
2009	bovins/buffles	203	45,97
2010	bovins/buffles	192	44,16

Source : rapport Paysans de Guyane 2010

La commercialisation se fait pratiquement à 80 % en direction de la GMS et le reste sur le marché central. Biosavane n'a pas de contrat d'approvisionnement avec ses adhérents. L'adhésion à la coopérative vaut apport total et ceci est globalement assez vrai à ce jour. La coopérative n'a pas non plus d'accord d'approvisionnement avec la distribution.

- **l'OPEG** est une organisation de producteurs dite non commerciale créée fin 2007 afin d'assurer la préparation et l'organisation de la mise en marché des animaux (bovins, bubalins, ovins, caprins, et porcins) provenant de ses producteurs adhérents, auprès des acheteurs adhérents. Elle devrait permettre aux adhérents de s'organiser, notamment en ce qui concerne le transport des animaux vivants et des carcasses (elle n'achète pas la production). L'objectif affiché est de réunir au sein d'une même association les producteurs et les acheteurs pour mieux réguler l'offre par rapport à la demande et de démarcher de nouveaux marchés, notamment les GMS et les collectivités. Jusqu'à présent, l'OPEG n'a été reconnue en qualité d'organisation de producteurs que dans le secteur bovin. La production de bovin des adhérents de la structure en 2011 est de 27 tonnes.

³ Dans le rapport d'activité 2008 les chiffres suivants d'évolution des volumes de bovins et bubalins sont présentés :

	2006	2007	2008
tonnage	106 tonnes	109 tonnes	174 tonnes

⁴ Chaîne de boucheries

- **L'APAPAG.** Cette OP créée en 2010, a pour principal rôle la promotion des produits agricoles de Guyane. Elle intervient néanmoins également dans la mise en marché de bovins, pour le compte de quelques gros éleveurs.

Synthèse sur le nombre des OP en Bovin, en Guyane

Tableau 7 : Evolution du nombre d'organisations du secteur bovin viande en Guyane

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Transfert de propriété de l'animal	Evolution 2006-2011
Coopérative (SCEBOG)	1	1	1	1	1	1	OUI	Inchangé
Association d'éleveurs (AEBG)	1	1	1	1	1	0	NON	-1
Coopérative Biosavane			1	1	1	1	OUI	+1
OPEG			1	1	1	1	NON	+ 1
APAPAG						1	NON	+1
Total	2	2	4	4	4	4		+ 2

Source : DAAF

Autres organismes liés à l'élevage bovin

La SCEBOG et Biosavane font partie de l'Union de Coopératives Paysans de Guyane qui regroupe également, l'APOCAG (association petits ruminants), la CACG (coopérative avicole et cunicole de Guyane) et PROPORC.

La Chambre d'agriculture dispose d'un Etablissement de l'Elevage, qui assure l'identification, un appui technique et la coordination des actions des OP. Toutefois cet appui est limité du fait des difficultés que la chambre rencontre depuis des années dans ses missions.

En 2010, un nouvel institut technique pour l'élevage des DFA, IKARE (Institut Karibéen et Amazonien de l'Elevage), a été créé par les responsables professionnels de ces territoires. IKARE a pour objet de coordonner, de mutualiser et de renforcer les moyens des filières pour faciliter la réalisation d'actions techniques, d'études, de travaux de recherche appliquée et de transfert qui leur paraissent indispensables.

Abattoir et transformation

Depuis 2004, l'abattoir régional de Degrad des Cannes (agréé CE), assure l'abattage de 95 % de la production bovine selon les statistiques officielles, moins selon la directrice (car il existe des suspicions d'abattages clandestins).

Cette structure, qui était administrée par les éleveurs et emploie 7 personnes, a finalement été reprise en 2008 par le Conseil Régional, pour des problèmes de gestion et d'équilibre financier (source Abattoir). Pour les bovins, il facture ses prestations aux utilisateurs et ne découpe pas les carcasses au-delà de demi ou quartier. Il existe un atelier de découpe, jouxtant l'abattoir de Rémire, mais il n'est pas exploité à ce jour. Toutefois à partir de 2011, l'abattoir a pu bénéficier d'aides POSEI significatives qui devraient permettre un meilleur équilibre financier de l'ensemble.

Dû au manque d'installation agréée dans l'ouest, une autorisation d'abattage a été donnée en 2007 à un éleveur de Mana pour une tuerie collective, afin de pouvoir abattre localement les animaux destinés au marché de l'ouest et éviter ainsi des déplacements de 250km des animaux et carcasses. Par ailleurs, dans l'ouest, un projet d'un ensemble abattoir-découpe est en voie de réalisation.

Enfin, la société Vivenda dispose d'un atelier de transformation, aux normes européennes, qui fonctionne depuis 2009. Le rapport Martin (2010) indique, qu'en 2010, il fonctionnait au tiers de sa capacité, alors que l'objectif initial était de traiter principalement la production de l'OPEG.

3.1.4 Synthèse « Atouts/Faiblesses » de la filière bovine de Guyane

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Production établie de longue date - Structuration existante (SCEBOG, Biosavane, OPEG, APAPAG) mais encadrement à parfaire - Demande forte de produits locaux - Image positive des produits locaux - Un abattoir aux normes UE plus un projet dans l'ouest - Un atelier de transformation agréé - Aides POSEI à la création de cheptels, à la production et à la productivité - Aides POSEI à l'approche des aliments d'élevage et à l'importation d'animaux reproducteurs - Aides POSEI à la transformation - Aides ODEADOM et PDRG à la structuration et aux investissements (pâturages, bâtiments) - Démarrage d'IKARE - Début de production locale de fourrages - Début atelier d'engraissement - Un provendier local - Une marque « Bef peyi » 	<ul style="list-style-type: none"> - Performances zootechniques des élevages très hétérogènes et en moyenne pas bonnes - Difficultés et coûts importants pour l'achat de reproducteurs, l'acquisition de foncier et la mise en valeur des parcelles boisées - Quasiment pas de production locale de COP hors riz, donc import obligatoire des aliments - Pas ou trop peu de synergie entre le riz et l'élevage - Difficultés économiques et financières de beaucoup d'élevages - Encadrement technique insuffisant et éleveurs pas toujours réceptifs au conseil - Difficulté financière de la SCEBOG, déclin de l'AEBG, démarrage de l'OPEG et de l'APAPAG - Durabilité financière des OP incertaine (dépendance des aides et peu/pas de financement des producteurs) - Peu de concertation entre les OPA - Abattoir déficitaire géré par la Région - Taille du territoire induisant des surcoûts - Absence de service de transport d'animaux organisé et mutualisé - Capacités de transformation non exploitée (Rémire) ou sous exploitée (VIVENDA) - Insuffisance de produits prédécoupés (ex : PAD) sur le marché limitant fortement les ventes à la GMS/collectivités - Forte concurrence de la viande congelée en provenance de l'UE - Peu (pas) de liens formels avec la grande distribution

3.2 FILIERE PORCINE

3.2.1 Production

La filière porcine est, en termes de production, la première filière d'élevage du département. Toutefois la production n'est pas suffisante pour couvrir la demande. Cette filière a une part de production informelle importante. Il existe de ce fait peu de statistiques officielles.

Les statistiques montrent une dégradation continue du nombre d'animaux depuis 2006, et donc des quantités de viande proposées. Le poids moyen des carcasses est, lui, meilleur en 2010 (70 kg) qu'en 2005 (63 kg).

Tableau 8 : Evolution du cheptel porcin et de la production

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de têtes abattues	6 803	7 235	6 415	6 160	5 971	5 757
Production locale totale en tonnes	441	444	449	408	441	402
Nombre d'éleveurs						115

Source : SRISE-DAF pour 2009 et 2010, données provisoire recensement agricole 2010 pour le nombre d'éleveurs

En termes de structure agricole, le nombre d'exploitants est de 350 selon le RGA mais seuls 73 sont officiellement inscrits à l'EDE en 2008 (source : programme sectoriel 2009-2013). Un petit nombre de gros éleveurs assure la majorité de la production.

Comme toutes les filières d'élevage hors-sol du département, le coût principal que représente l'alimentation des animaux n'est pas assez maîtrisé ; la quasi-totalité des intrants provient de l'Europe avec des coûts d'approche en hausse, malgré les aides du POSEI.

3.2.2 Taux de couverture de la demande locale par la production locale

Le tableau suivant montre la couverture des besoins locaux par la production locale.

Tableau 9 : Evolution des parts de marché production destinée au marché interne (tonnes et %)

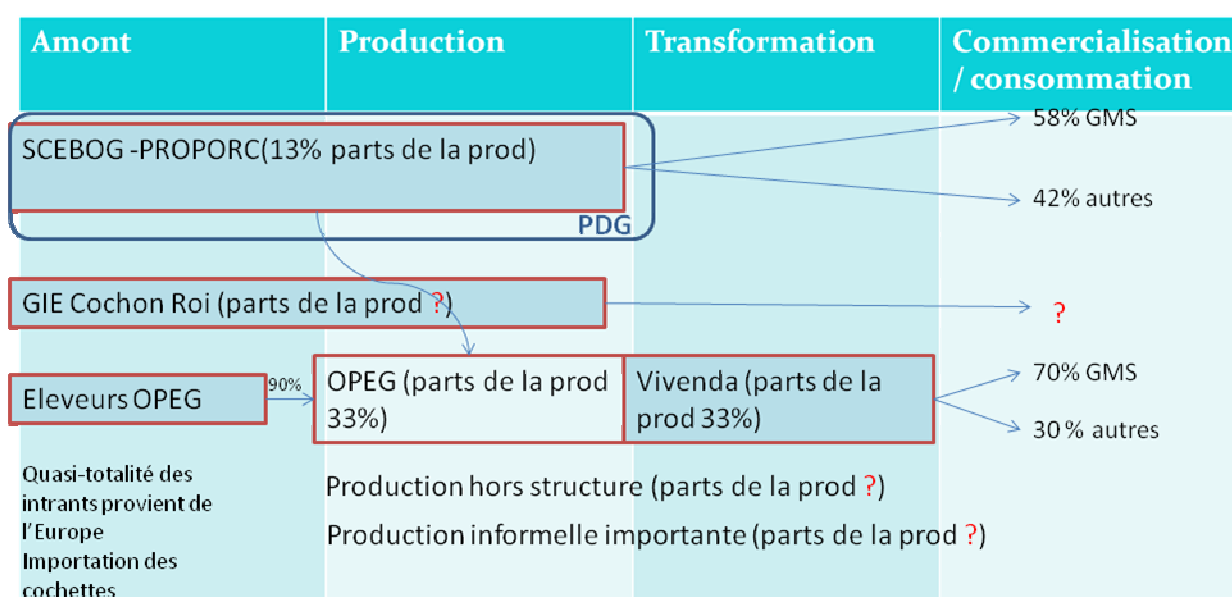
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production locale totale en tonnes (1)	441	445	449	408	441	402
Production locale vendue sur marché interne	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Imports ou livraisons depuis l'UE (NC code 203) (2)	1331	1448	1548	1443	1390	1752
% d'auto-approvisionnement (1)/ (1)+(2)	25%	23%	22%	22%	24%	19%

Sources : DAAF, Douanes, Rapport PDG

On voit ainsi qu'un peu moins du quart de la consommation locale est assuré par la production locale.

3.2.3 Organisation de la filière porcine

Figure 2 : Schéma de la filière porcine



Production

Depuis l'éclatement du SPEG en 2007, le secteur se retrouve quasiment sans organisation professionnelle dédiée représentant une part significative des éleveurs. Certaines organisations travaillant sur d'autres productions animales ont toutefois des activités dans le secteur porcin. Ainsi, au niveau de la production, la SCEBOG, l'OPEG et des associations de quelques éleveurs au sein du GIE, comme Cochon Roi ou PROPORC (ce dernier commercialise via la SCEBOG), assurent l'essentiel de la structuration du secteur

SCEBOG - PROPORC

Les productions commercialisées par la SCEBOG sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Evolution des abattages de la SCEBOG en porcins

Année	Activités SCEBOG		Part de marché pour la viande locale
	Tonnes	Têtes	En tonnage
2007	37	652	8 %

2009	45	752	10 %
2010	52	863	13 %

Source : données SCEBOG traitées par le consultant

La part des ventes à la GMS de la production de la SCEBOG est passée de 2 % à 58 % en 2009.

OPEG

Voir plus haut pour la présentation générale. En porcine, les agriculteurs adhérents de l'OPEG ont produits 116 tonnes de carcasses. Cette production est soit vendue en direct à des boucheries traditionnelles soit découpée et transformée dans les ateliers VIVENDA pour être ensuite commercialisé en GMS (71%) ou en boucheries traditionnelles (28%).

Abattage/Transformation

L'abattage des animaux est fait à l'abattoir de Degrad de Cannes, mais également, pour une part non négligeable, hors structure (pour 2008, l'institut de l'élevage estime à 150 tonnes environ les abattages hors structures agréées).

VIVENDA possède un atelier de transformation pour la viande, en conformité avec les normes européennes. En 2010, Vivenda a transformé 160 tonnes de viande (132 tonnes de viande porcine, 27 tonnes de viande bovine), provenant pour 90% de l'abattoir régional et 10% d'importation. Les produits sont commercialisés auprès d'une quinzaine de clients, dont 5 GMS, l'économat des armées, l'hôpital de Saint Laurent, etc.

3.2.4 Synthèse « Atouts/Faiblesses » de la filière porcine de Guyane

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Production relativement établie - Demande en produit frais insatisfaite - Prix de vente intéressant pour les éleveurs même si fluctuant - Retour sur investissement rapide - Régularités des rentrées financières sur l'exploitation - Forte potentialité du marché local du fait de la tradition historique de consommation de viande fraîche porcine locale - Bonne qualité de la production locale - Abattoir aux normes UE et projet dans l'ouest - Bonne valorisation des carcasses (découpe traditionnelle) - Aides POSEI à la production et à la productivité - Aides POSEI à l'approche des aliments d'élevage et à l'importation d'animaux reproducteurs - Aides POSEI à la transformation - Aides ODEADOM et PDRG à la structuration 	<ul style="list-style-type: none"> - Filière très déstructurée - Production insuffisante - Coûts important de l'investissement initial et acquisition du cheptel reproducteur - Faible performance des élevages - Activité dépendant totalement des imports (aliment, génétique) - Augmentation chronique du prix de l'aliment - Difficultés d'approvisionnement en reproducteurs ou en porcelets à engraisser - Elevages peu modernisés et éleveurs peu formés - Coûts importants pour la mise aux normes environnementales - Trop faible activité de première et seconde transformation : capacités de transformation non exploité (Rémoire) - Forte concurrence de la viande en provenance de l'UE (congelé) - Taille du territoire induisant des surcoûts - Pas d'encadrement technique et éleveurs pas toujours réceptifs au conseil - Pas de concertation entre les OPA - Quasi gratuité pour l'éleveur de l'appui des structures - Difficulté financière des OP et durabilité incertaine (dépendance aide et peu/pas de financement des producteurs) - Abattoir déficitaire géré par la Région - Peu de liens formels avec la grande distribution

3.3 FILIERE OVINE ET CAPRINE

3.3.1 Production

L'élevage des petits ruminants est encore peu développé : 150 détenteurs environ, de niveaux de développement très inégaux, et une production d'environ 4-5 t seulement/an. Toutefois, les effectifs caprins s'accroissent régulièrement à cause du prix élevé des chevreaux dû à une demande très soutenue des consommateurs. En 2010, 131 de ces détenteurs sont inscrits à l'EDE. Il s'agit pour la plupart d'exploitations mixtes avec les autres productions en ruminants.

Tableau 11 : Evolution des effectifs, des productions, des exploitations des petits ruminants

		2007	2008	2009	2010	Evolution 2007-2010
Effectifs	Ovin	1078	1 500	1078	1 800	+67%
	Caprin	1 150	1 000	1450	1984*	+72%
Effectif abattu	Ovin	350	400 têtes	152	121	-28 %
	Caprin			158	125	
Production (tonnes de carcasse)	Ovin	4,3	4,8 tonnes	2,2	1,6	-28 %
	Caprin			2,0	1,5	
Nombre d'éleveurs	Ovin	65			50	-25 %
	Caprin	82			92	+12 %

Note : le recensement annuel des effectifs n'a commencé qu'en 2007.

Source : EDE, SRISE-DAAF de Guyane

Les élevages professionnels des petits ruminants sont de deux types :

- Grands élevages bovins avec un atelier de petits ruminants
- les éleveurs de petits ruminants pluriactifs, pour lesquels l'élevage est une activité secondaire, qui n'ont le plus souvent pas de formation agricole initiale. Les élevages sont de taille modeste 20 à 50 têtes, sur des surfaces de prairies de 5 à 15 hectares.

3.3.2 Taux de couverture de la consommation par la production locale

Une partie du cheptel est vendue sur pied auprès des particuliers, ce qui tire les prix vers le haut. L'EDE estime les abattages contrôlés à 25% de la production locale, à des prix moins attractifs que sur pied. Le taux de couverture calculé est selon l'EDE (rapport d'activité 2009-2010) de 2 % environ, mais il est incertain par le fait que la majorité de la production est vendue en direct sur pied et ne passe pas à l'abattoir. Il n'y a aucune transformation. Les importations sont importantes. Les importateurs s'approvisionnent en viande congelée, côtes, gigot (source : programme sectoriel élevage et EDE 2009-2010).

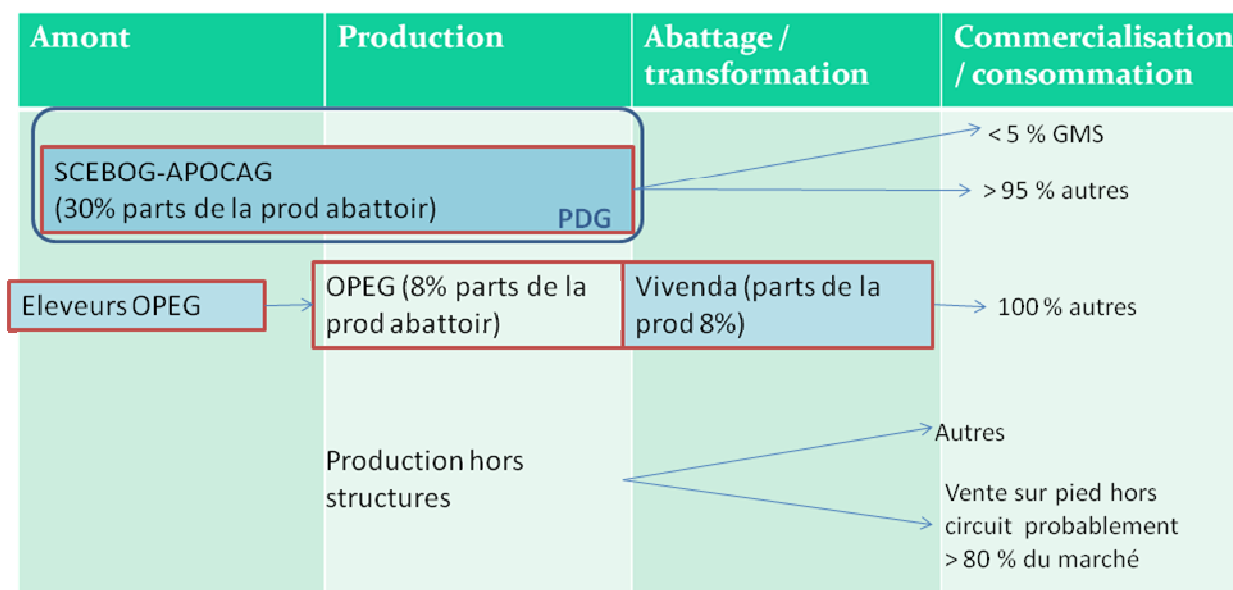
Tableau 12 : Evolution des parts de marché –production destinée au marché interne (tonnes et %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production locale totale en tonnes (1)	13	9	4,3	4,8	4,4	3,1
Production locale vendue sur marché interne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Imports ou livraisons depuis l'UE (NC 204) (2)	284	262	268	230	262	289
% d'auto-approvisionnement (1)/(1)+(2)	4,4 %	3,3 %	1,6 %	2,0 %	1,7 %	1,1 %

Source : DAAF et rapport Paysans de Guyane

3.3.3 Organisation de la filière de production ovin/caprin

Figure 3 : Schéma de la filière ovin/caprin



APOCAG

Certains éleveurs de petits ruminants se sont regroupés au sein de l'Association des Producteurs Ovins-Caprins de Guyane (**APOCAG**) qui comprend 42 adhérents en 2012 pour un cheptel d'environ 1300 têtes (600 d'ovins et 700 de caprins). Elle dispose d'un technicien. Cette structure devrait se transformer en coopérative en 2012.

Cette structure est en croissance extrêmement rapide, 15 membres en 2010, 30 en 2011, 8 bêtes vendues en 2010 (à côté d'autres vendues par la SCEBOG) et 250 bêtes vendues en 2011 à 15 Kg carcasse. Ainsi, cette association représente environ 60 % des producteurs professionnels mais 30 % de la production car il y a, à côté, quelques très gros producteurs individuels.

Alors que les petits ruminants sont traditionnellement vendus sur pied en dehors de tout circuit organisé, une faible part de la commercialisation était effectuée ponctuellement dans des circuits organisés par le biais de la SCEBOG. Maintenant elle est organisée par le service commercial de l'Union de coopératives « Paysans de Guyane » qui intègre aussi, depuis 2008, les activités de l'APOCAG. L'essentiel de la production part en boucherie traditionnelle.

OPEG

L'OPEG a une production d'ovin/caprin : 0,34 tonne en 2011.

3.3.4 Transformation - vente

Une grande majorité des bêtes était abattue hors des circuits officiels jusqu'à ce jour et souvent sur pied. Les aides du POSEI devraient sans doute changer significativement cela, et amener au niveau formel une part significative de la production.

Actuellement, il n'y a pratiquement aucune transformation des carcasses au niveau des OP vendeur.

Il n'y a pas de liens formels avec la grande distribution.

Deux ateliers de fabrication de fromage sont en début d'activité.

Cette filière naissante a un excellent potentiel de développement. Des efforts importants sont entrepris par les professionnels pour la structurer.

3.3.5 Synthèse « Atouts / Faiblesses » de la filière ovin-caprin de Guyane

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Filière structurée (APOCAG, OPEG), encadrée et en croissance : aliments, schéma de sélection et d'échanges d'animaux entre fermes, gestion de la commercialisation et des calendriers. Ramassage en vue de l'abattage des animaux bien organisé, développement de nouveaux produits, partenariat stratégique avec des bouchers locaux pour la valorisation du produit, - Demande très soutenue des consommateurs/ Forte potentialité du marché local - Prix de vente + aides POSEI intéressant pour les éleveurs - Retour sur investissement rapide - Régularités des rentrées financières sur l'exploitation - Bonne qualité de la production locale - Très grand progrès technique et structuration depuis 1 an - Abattoir aux normes UE - Aides POSEI à la production et à la productivité - Aides POSEI à l'approche des aliments d'élevage et à l'importation d'animaux reproducteurs - Aides POSEI à la transformation - Aides ODEADOM et PDRG à la structuration - Evolution de l'APOCAG en coopérative en 2012 du fait de l'augmentation de la production et de la professionnalisation de cette filière - Appui technique de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible productivité zootechnique des élevages - Vols et prédateurs d'animaux - Production très insuffisante - Activité dépendant largement des importations d'aliment - Elevages peu modernisés - Taille du territoire induisant des surcoûts - Compétitivité des filières dépendante des aides du POSEI - Durabilité incertaine des OP (dépendance aide et peu/pas de financement des producteurs) - Abattoir déficitaire géré par la Région - Peu de liens formels avec la GMS

3.4 FILIERES AVICOLE ET CUNICOLE

3.4.1 Production

Les filières guyanaises avicoles (volailles pondeuses et chair) et cunicole sont en phase de crise aiguë depuis 2008. La situation est critique pour les volailles de chair (fermeture de l'abattoir en fin 2010, seuls subsistent quelques élevages de très faible production), mais le secteur de la ponte n'est pas épargné par les difficultés. La production de lapins est très limitée.

La filière compte pourtant 25 producteurs significatifs (15 en œufs, 10 en volailles de chair) de taille et de niveau de développement plutôt satisfaisants. La plupart de ces élevages disposent d'équipements et d'un niveau technique corrects.

En 2010, le cheptel régional est de 61 233 pondeuses et 20 976 poulets de chair (source : DRAAF).

Tableau 13 : Données de production de volailles de viande (tonnes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol.
Production de volailles	460	458	417	240		20*	- 90*%

Source : DRAAF * Estimation (PDG estime la production 2009 à 100 tonnes et celle 2010 à 80 tonnes)

Tableau 14 : Données sur la filière œufs

	2006	2007	2008	2009	2010
Cheptel de pouleuse		50 500	45 000		61 233
Production d'œufs (en millions)	18	8,3	9,5		
Dont CACG				5,3	3,8
Nombre d'éleveurs		15	14		183*

Note : dans le programme sectoriel 2009-2013 il est indiqué que la production annuelle est de 14 millions d'œufs.

Source: 2003-2006 DAAF et professionnels, 2007 et 2008 EDE dans résultats technico-économiques 2008 issus des exploitations du réseau de références de Guyane, 2010 recensement agricole 2010

Pour ces « grands » élevages de pouleuses, chaque élevage compte 2000 à 6000 pouleuses. Dans la plupart des élevages, les œufs sont ramassés manuellement. Certains sont conditionnés chez les producteurs eux-mêmes et les autres sont collectés par la CACG qui les conditionne et les commercialise auprès des commerçants et des GMS.

L'alimentation constitue le principal poste de charges des éleveurs (environ 70 %).

3.4.2 Taux de couverture de la consommation locale par la production locale

Tableau 15 : Données taux de couverture volaille de chair en tonnes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol.
Production de volailles	460	454	407	215	215	20	- 96%
Importations (NC 207)	6 708	7 061	7 535	6 916	6 945	7 778	15,9%
Total consommation	7 168	7 515	7 942	7 131	7 160	7 798	8,79%
Taux d'autosuffisance	6,5%	6,04%	5,12%	3,02%	3,0%	0 %	

Source : DAAF

Tableau 16 : Données taux de couverture œufs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production d'œufs (en millions)	15	18	18,5	18,3	18,3	
Importations (en millions)	5	0,23	0,075	0,11	0,11 ⁵	0
Total consommation	18	18	18	18	18	
Taux d'autosuffisance	82%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: DAAF, Eurostat pour 2009 et 2010

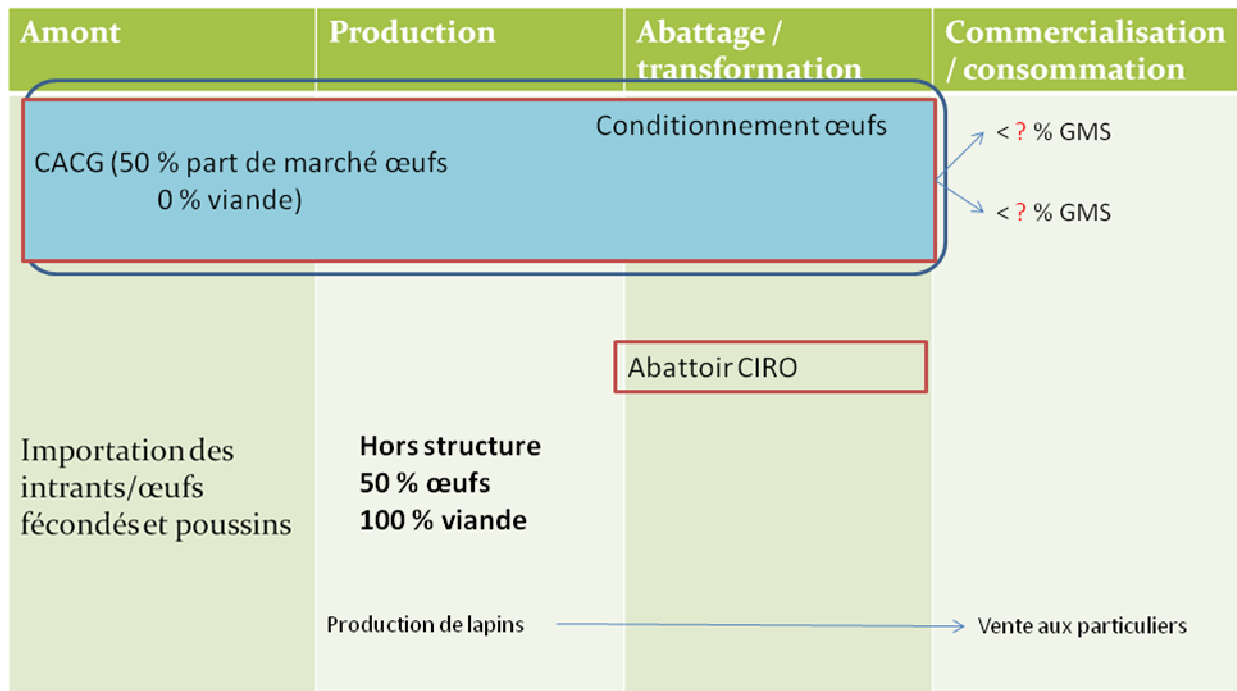
Les besoins en œufs devraient être couverts à 100% par la production locale du fait des DLC qui rendent très contraignantes les importations. Le marché semble néanmoins avoir été saturé à plusieurs reprises et des œufs ont du être détruits.

En revanche, ce taux était très faible en 2006 pour la viande de volaille (moins de 7%) et il est même quasi nul depuis 2010 : seuls subsistent quelques petits élevages réalisant l'abattage à la ferme et la vente directe. Les poules pouleuses de réformes sont par ailleurs souvent vendues vives en vente directe sur les marchés.

⁵ Source Eurostat Newo cronos, NC 4070030 + 4070090 (données QTI*16)

3.4.3 Organisation de la filière avicole

Figure 4 : Schéma de la filière avicole



La filière guyanaise est structurée par, la Coopérative avicole et cunicole de Guyane (CACG), fédérant la plupart des producteurs de volailles, d'œufs et de lapins (23 adhérents selon le programmes sectoriel, mais en réalité seulement une dizaine en 2011) qui livrent leurs œufs au seul centre de conditionnement, situé à Rémière, et atteignent par ce biais les GMS et les collectivités. Cette coopérative bénéficiait d'un accompagnement significatif dans le cadre d'un programme sectoriel ODEADOM de développement de ces filières. Cette structure a toutefois de grosses difficultés financières depuis 2006 environ. Elle s'est recentrée sur les œufs en abandonnant, en 2008, la filière chair qui était déficitaire.

Pour l'heure, les œufs sont conduits au centre de conditionnement de la CACG par les éleveurs, par le biais de prestataires ou par les camions de collecte de la CACG. D'après le programme sectoriel, 12 des 14 millions d'œufs produits par an sur le territoire passent par ce centre de conditionnement, mais en 2011 la situation s'est fortement dégradée.

Même si les volumes couverts par la CACG sont importants, une part non négligeable de la production est assurée dorénavant par des producteurs hors CACG (représentant environ 40% du global).

Une des difficultés principales pour la CACG est la régularité de l'approvisionnement en œufs et viande (accentuée par les problèmes logistiques et techniques). En 2010, des périodes de pénuries ont été suivies de période de surproduction. Fin 2011, des œufs de la CACG ont du être jetés pour cause d'invendus, et ceci malgré une baisse significative des volumes. Ces invendus résultent, entre autres, du développement de nouveaux ateliers de production de petites et moyennes tailles qui ont fortement réduit les parts de marchés de la CACG. Ces producteurs ne souhaitent pas ou plus travailler avec la CACG pour des raisons diverses dont des impayés par le passé.

Par ailleurs, la filière était dotée d'un abattoir agréé (CIRO) mais celui-ci est fermé depuis fin 2010. La remise en route de son activité serait partielle depuis fin 2011.

Notons que les abattages sur les lieux de production sont conformes à la réglementation s'ils ne dépassent pas 50 têtes par semaine. Or il y a un certain nombre d'éleveurs qui pratiquent ces abattages

pour la vente directe sur de très petits volumes (maximum quelques centaines de têtes à l'année, d'après les "estimations" de la DAAF).

Nous n'avons aucune statistique sur la filière cunicole, mais elle est très réduite.

3.4.4 Synthèse « Atouts / Faiblesses » de la filière avicole de Guyane.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur des œufs protégé de la concurrence par l'application de la réglementation sur les DLC des œufs importés - Demande en viande de volaille très importante et insatisfaite - Retour sur investissement rapide, forte réactivité - Régularités des rentrées financières sur l'exploitation grâce aux ventes régulières - Bonne qualité de la production locale en comparaison aux importations en congelés - Bonne qualité de la production locale - Ancrage significatif des œufs dans les circuits modernes de distribution - Existence de la CACG - Abattoir aux normes UE - Aides POSEI à la production et à la productivité - Aides POSEI à l'approche des aliments d'élevage et à l'importation d'animaux reproducteurs - Aides POSEI à la transformation - Aides ODEADOM et PDRG à la structuration 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité dépendant totalement des imports - Dépendance de l'approvisionnement en œufs fécondés et poussins (pas de production locale) - Elevages peu modernisés : quasi absence de certains outils (couvoir, abattoir, outils de congélation) : un seul éleveur équipé de couvoir - Pas de labellisation des produits - Forte concurrence de la viande (surtout congelée) en provenance de l'UE - Entrée de produits illicites et/ou en fraude des pays limitrophes - Pas de possibilités de congélation et un marché du frais restreint par manque de points de vente - Taille du territoire induisant des surcoûts - Difficultés financières de la CACG - Départ d'éleveurs de la CACG débouchant sur déstructuration et concurrence interne - Abattoir volailles fermé - Peu de liens formels avec la grande distribution sur les filières de viande

3.5 AFOM GENERAL POUR LA STRUCTURATION DES FILIERES D'ELEVAGE

Les filières animales sont dans l'ensemble peu organisées : même si, en 2009, 51% des éleveurs sont adhérents d'un Groupement de Producteurs, ceux-ci ne remplissent pas réellement leur rôle de "catalyseurs" (source : BDNI, DAAF dans ODEADOM, bilan de la mesure Structuration de l'élevage). Ils ne proposent pas vraiment les services attendus d'un « intermédiaire » économique dans une chaîne d'acteurs de filière.

Les atouts et les faiblesses de l'ensemble des secteurs d'élevage sont en fait très proches selon les différentes filières. Nous présentons ci-dessous, ceux qui sont les plus significatifs pour la structuration de la filière et la couverture de la demande locale.

Tableau 17 : Atouts et faiblesses des secteurs de l'élevage en Guyane

*ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains élevages très professionnels et performants • Diversité de la production : bovins, petits ruminants, porcins, volailles, œufs, apiculture, aquaculture, etc. • Structuration existante, assurant un appui technique et une professionnalisation des éleveurs bien que très fragile financièrement et peu de technique • Aides à la création de pâturages et à la mise en valeur du foncier • Aides POSEI aux productions revues à la hausse en 2012 • Aides POSEI au RSA • Aide POSEI à l'organisation des filières conséquentes depuis 2012 pour inciter les producteurs à se regrouper • Aide PDRG à l'organisation des structures • Création de Paysans de Guyane, union de coopératives <p>Abattage / découpe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures d'abattage et de transformation agréées aux normes européennes : Abattoir de Rémire, atelier de découpe privé, centre conditionnement des œufs. • Des aides, depuis 2012 pour renforcer ce secteur <p>Commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans les GMS en progression • Demande forte de produits locaux et en croissance • Image positive des produits locaux <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début de processus vers l'interprofession 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coûts de production élevés • Taille du territoire induisant des surcoûts • Résultats des exploitations souvent moyens et très hétérogènes • Manque de trésorerie des éleveurs laissant peu de disponibilités pour financer les structures d'appui • Très petite taille relative de tous les secteurs structurés • Accumulation de dettes considérables dues à des non-paiements (des éleveurs vers les fournisseurs, des éleveurs vers leur organisation commerciale, de la coopérative vers ses adhérents, vers ses fournisseurs...) / Passif de quelques OP à résorber • Manque de moyen des OP pour faire de l'appui technique : faible nombre de techniciens d'élevage et chambre d'agriculture en difficulté • Exploitants pas toujours très réceptifs aux évolutions techniques • Individualisme des producteurs <p>Abattage / découpe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier existant mais non exploité (Rémire) ou sous exploité (VIVENDA), abattoir de volaille en situation incertaine et pas d'atelier de transformation de volaille • Abattoir déficitaire géré par la Région • Transformation des produits extrêmement limitée <p>Commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte concurrence des produits importés • Manque de produits transformés pour satisfaire les GMS et les collectivités • Faible taille des OP, leur permettant mal d'apparaître fortes sur le marché <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration des secteurs encore insuffisante, hétérogène et sans vision partagée • Complexité et longueur des délais pour l'obtention des aides • Difficultés de gestion financière des groupements • Des aides possibles, qui n'ont pas pu être sollicitées par manque d'organisation
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Charte 2011 avec la GMS • Passif de certaines OP en cours de résorption • Marché local en développement • Progression de la GMS dans la distribution alimentaire privilégiant les producteurs regroupés • Mise en place d'IKARE pour l'organisation d'actions techniques pointues développées ensuite par les techniciens des OPA • Multiples fonds disponibles (POSEI, PDR, ODEADOM) • Programme stratégique élevage 2009/2013 avec 4 axes dont : <ul style="list-style-type: none"> . amélioration des outils de production . appui technique . appui à la structuration des filières . amélioration génétique • Exemples dans d'autres DOM de ce qui peut être fait 	<ul style="list-style-type: none"> • Presque toutes les OPA ont des retards de clôtures des comptes de près de 2 ans, ce qui est illégal et porte préjudice pour une bonne lisibilité • Concurrence des importations (UE, Brésil, etc.) • Risques de faillites des OP • Incertitudes à l'avenir de la poursuite des aides à la mise en valeur et création de pâturages, voire à la modernisation (PDRG). • Incertitude de la poursuite des aides à la structuration sur les prochains programmes communautaires et nationaux

4. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DES FILIERES FRUITS ET LEGUMES

4.1 PRODUCTION

Les productions fruitières et légumières proviennent de deux types d'exploitations (source : programme sectoriel 2008-2013):

- Les exploitations conventionnelles de fruits et légumes en production spécialisée (plus de 300 exploitations) :
 - pratiquée principalement par des agriculteurs Hmong mais pas seulement.
 - une surface moyenne entre 10 Ha et 20 Ha
 - la mécanisation des productions, un mode de production intensif, utilisant beaucoup d'intrants chimiques
 - une production à vocation commerciale (80% des volumes vendus dans la filière)
 - des productions centrées sur le maraîchage et l'arboriculture fruitière

Les pratiques sont empiriques, mal maîtrisées, les itinéraires insuffisamment raisonnés en termes technico-économiques. Ces producteurs ne sont quasiment pas organisés collectivement pour répondre aux marchés de la GMS et des collectivités, et font principalement de la vente directe sur les marchés. Les prix de vente sont très élevés (en moyenne le double du prix dans les Antilles).

Système de production et d'organisation non conventionnel mais apportant satisfaction pour un grand nombre de producteurs. Relative maîtrise technique des productions, des essais variétaux par les producteurs, une organisation communautaire sur les prix pratiqués sur les différents marchés.

- Agriculture vivrière : il s'agit d'exploitations familiales de subsistance, principalement sur abattis brûlis, le long des fleuves Maroni et Oyapock, mais aussi dans la région Nord Ouest (Mana, Saint Laurent du Maroni). Ces exploitations représentent la majorité des agriculteurs de Guyane (environ 4 500 sur les 5 984 au total du RGA 2011) et assurent l'autosuffisance alimentaire de milliers de Guyanais. Elles se caractérisent par :
 - une petite surface : 2 Ha en moyenne
 - une faible mécanisation, un mode de production extensif, utilisant peu ou pas d'intrants chimiques
 - le caractère souvent informel : plus de 75% sont sans titre foncier et moins de 2% ont une comptabilité de gestion
 - la vocation majoritairement vivrière des productions

Ces populations agricoles n'ont pratiquement aucun soutien des politiques publiques, ni les OPA. Evolution positive récente cependant, avec le travail du GDA et du CFPPA, qui travaillent avec quelques dizaines d'exploitants des abattis. Formation et gros travail de terrain sur Maripasoula avec des agents de développement.

La DAAF assure également une permanence mensuelle à Maripasoula.

Les principales spéculations pour les cultures légumières : la banane, les dachines, l'igname, la cucurbitacée, l'avocat, la salade et pour les cultures fruitières : les agrumes (oranges, mandarines, citrons verts), le ramboutan, l'ananas, la papaye.

L'évaluation des surfaces consacrées n'est pas aisée. Les données de production des statistiques agricoles sont les suivantes :

Tableau 18 : Evolution des surfaces, des productions de F&L (hors banane et cultures semi-permanentes) en Guyane

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2005-2010 (ou 2009)
Evolution des superficies (ha)	Légumes	6 991	7 024	6 354	6 354	6 354	6 237	-11 %
	Fruits CP	2 175	2 197	3 958	3 958	3 958	3 663	68 %
Evolution de la production (t)	Légumes	42 797	47 113	47 930	57 154	55 134		29 %
	Fruits en cultures semi permanentes dont bananes	6 766	7 501	7 585	7 211	7 500		29 %
	Fruits en culture permanente	5 415	6 800	7 958	7 500	7 500		39 %
	Total fruits	12 181	14 301	15 543	14 711	15 000		23%

Sources : Données DAAF et OP, recensement agricole pour 2010

L'enquête structure de 2005 centrée sur la zone littorale seulement, donne des chiffres très différents. Elle identifie 446 exploitations en fruits (dont 219 professionnelles) et 53 en légumes et fleurs (dont 47 professionnelles), 1 648 ha de cultures fruitières permanentes et de 848 ha de légumes et fleurs.

Selon la DAAF, les productions sont de l'ordre de 55 000 t/an.

La Guyane a fait l'objet de différents plans de développement du secteur des F&L, qui ont abouti à très peu de choses au final. Les difficultés sont de plusieurs ordres (missions Bonfils 2007 et 2010 et mission Oréade-Brèche 2010) :

- grandes distances entre les exploitations et les points de vente,
- difficultés à avoir des visions communes entre les différentes communautés,
- échecs des organisations passées, difficultés des organisations actuelles,
- manque de technicité des agriculteurs ainsi qu'un sous-encadrement : aucune prévision de récolte, non respect du calendrier de livraison, ni des tonnages, aussi bien avec leur coopérative qui est leur outil de travail qu'avec les acteurs privés de la filière, aucun élément sur la formation des prix,
- manque de *matelas financier* des organisations et de certains agriculteurs,
- pratique du français non acquise par tous.

En 2011, l'Etat via les fonds du CIOM, a attribué des fonds conséquents (400 000 €) à un projet de plateforme de transfert technique pour l'innovation végétale porté par le CIRAD pour les producteurs : GUYANOVEG. Elle porte diverses actions en faveur de l'appui technique dans le domaine de la diversification végétale et de l'agriculture familiale en Guyane : systèmes innovants de productions maraîchers, arboricoles et vivriers. Les actions devraient démarrer début 2012.

4.2 TAUX DE COUVERTURE DE LA DEMANDE LOCALE PAR LA PRODUCTION LOCALE

Le tableau ci-dessous fournit les données de productions, d'importations et de parts de marché du secteur. Il montre un fort approvisionnement local. Les productions sont de l'ordre de 50 000 t/an, les importations de 5 000 tonnes et le taux de couverture donc de l'ordre de 90 %. Il est toutefois possible que des produits d'importation autres (conserves, surgelés, plats cuisinés, flocons de pomme de terre, etc.) viennent largement renforcer le pourcentage de légumes effectivement importés dans le territoire, sans apparaître dans ces statistiques.

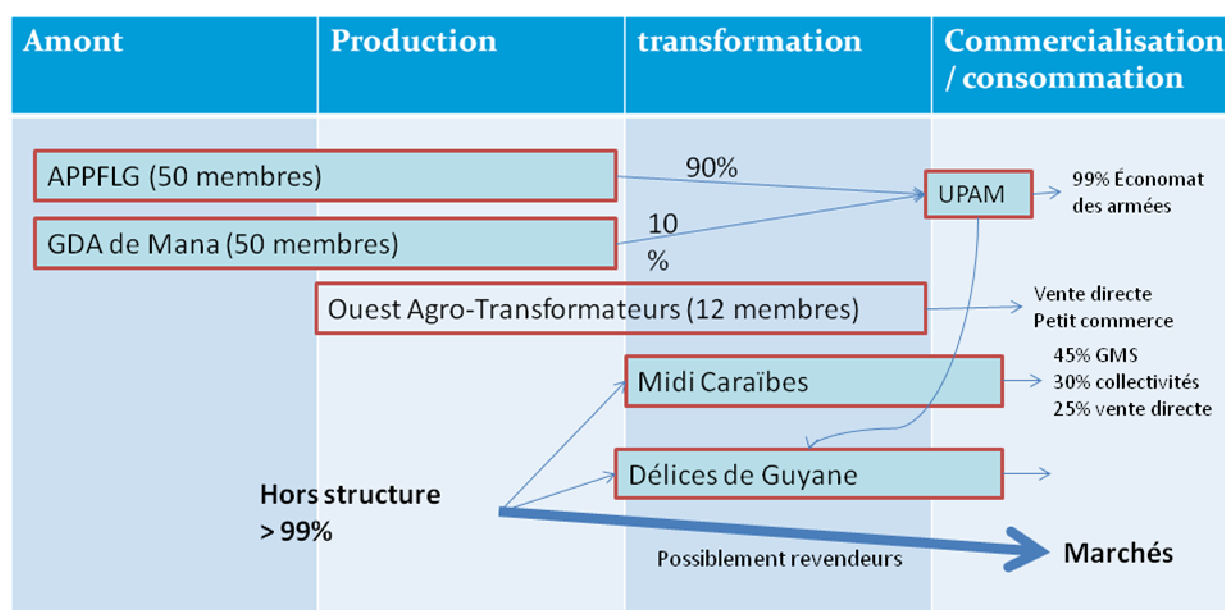
Tableau 19 : Evolution des parts de marché de la production de fruits et de légumes destinée au marché interne (tonnes et %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2005-2009
Production locale totale légumes (1)	42 797	47 113	47 930	55 134	55 134		29 %
Import légumes (NC total chapitre 7) (2)	4 144	3 837	4 045	3 618	3 384	4 156	-18 %
% d'auto-approvisionnement légumes (1)/ (1)+(2)	91%	92%	92%	94%	94%		3 %
Export légumes (NC total chapitre 7)				0	9	0	
Production locale totale de fruits frais (3)	12 181	14 301	15 543	14 711	15 000	-	23 %
Imports fruits (NC total chapitre 8) (4)	1 196	1 188	1 306	1 369	1 241	1 723	4 %
% d'auto-approvisionnement (3)/ (3)+(4)	91%	92%	92%	91%	92%		1 %
Export fruits frais (NC total chapitre 8)				3	26	31	

Source : DAAF et Douanes

4.3 ORGANISATION DE LA FILIERE

Figure 5 : Schéma de la filière fruits et légumes



4.3.1 Production

Le secteur a toujours eu beaucoup de mal à s'organiser. Actuellement, quelques dizaines de producteurs, regroupés dans 2 associations (GDA de Mana et APPFLG), constituent le seul embryon d'organisation dans tout le département. Les parts de marché de celles-ci sont encore très réduites, et les chiffres d'affaire ne sont que de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'€ pour quelques dizaines de tonnes vendues. Ces structures se concentrent sur l'Ouest de la Guyane.

4.3.2 GDA de Mana

Le GDA de MANA est un groupement agricole créé en 1993 dont la mission est de contribuer au développement de l'agriculture, et de promouvoir les produits agricoles des agriculteurs du Nord Ouest Guyanais.

Le GDA compte 23 membres dont 5 apporteurs réguliers. Les domaines d'intervention sont :

- Appui technique : principalement mise en place de formation (service gratuit)
- Appui administratif (service payant)
- Appui commercial : achat des produits des membres du GDA et revente à l'UPAM

Actuellement, le GDA compte trois animateurs et une secrétaire en apprentissage. Un des techniciens

est chargé de l'animation dans l'ouest (animation pédagogique pour les enfants, voyage au salon de l'agriculture, etc.) et travaille à mi temps sur de la commercialisation (hors champ).

Le GDA travaille à la structuration de la filière fruits et légumes. Ses champs d'intervention se situent tant en amont de la production (approvisionnement en intrants) qu'en appui à la production (appui technique, expérimentation, formation, aide à l'accès au foncier et aux subventions), et à l'organisation de la filière (réunion interne et technique avec les autres institutions du secteur) (Source : rapport intermédiaire d'activité pour le suivi technique et l'amélioration des pratiques en 2011 sur convention FEADER 111B n°118/DAAF). La structure connaît des problèmes de trésorerie forts qui empêchent la réalisation de toutes les activités prévues.

Le GDA achète à ses membres la marchandise qui est ensuite revendu à l'UPAM dont le principal débouché est le marché remporté auprès de l'économat des armées.

4.3.3 L'association des Producteurs de Fleurs, de Fruits et de Légumes de Guyane (PPFLG)

L'association PPFLG a été créée en juillet 2007 pour répondre à un besoin technique et commercial de la filière fruits et légumes sur Javouhey. Actuellement, elle fédère une cinquantaine d'exploitants de la commune de Mana.

Les objectifs de l'association PPFLG décrits dans ses statuts sont les suivants :

- structurer la profession et les filières agricoles : encadrement des producteurs et organisation de la mise en marché autour de projets collectifs (transformation, commercialisation).
- et faire progresser le niveau de formation des agriculteurs

Depuis octobre 2009, l'association a recruté un technicien.

Les activités principales de l'association sont les suivantes :

- Achat groupé d'intrants (sur lesquels l'association fait une marge commerciale)
- Conseil technique aux agriculteurs qui a été par moment payant
- La réalisation de NTE (payant)
- L'appui au montage de dossier de subvention (payant)
- Identification de marché et négociation
- Montage d'un projet d'agro transformation ou de la construction d'un lieu de stockage avec chambre froide (projet non encore arrêté)

Une des difficultés de la structure est le délai de paiement des clients (et des subventions) qui du coup s'imposent aux agriculteurs.

Vis-à-vis des apporteurs, l'association s'engage sur un prix annuel. Les volumes sont commercialisés via l'UPAM, mais les agriculteurs n'apportent qu'une partie minime de leur production à l'association.

L'APFFLG achète à ses membres la marchandise qui est ensuite revendu à l'UPAM dont le principal débouché est le marché remporté auprès de l'économat des armées.

L'association projette de faire construire un hangar de stockage avec frigo pour entreposer les produits. Elle est aussi porteuse d'un projet d'agro-transformation pour des produits de la 4^{ème} gamme visant à répondre à la demande de la restauration collective.

4.3.4 UPAM : Union des Producteurs Agricoles de Mana

Suite à l'arrêt des activités de Saveurs d'Amazonie, le GDA de Mana et l'APPFLG ont créé un outil commun de mise en marché (UPAM). Cette coopérative commercialise essentiellement (99%) les collectivités au travers de l'appel à projet de l'économat des armées.

Le technicien du GDA embauché fin 2011, participe à l'activité de l'UPAM.

Les quantités commercialisées par cette structure commenceraient à prendre un peu d'ampleur : CA 2011 : 90 000 Euros, dont 80 à 90% de l'APFFLG, et 10-20% GDA.

4.3.5 Transformation des fruits et légumes

Les structures de transformation sont également très limitées.

4.3.6 Délices de Guyane

Délices de Guyane est la seule industrie réalisant de la transformation de produits végétaux en Guyane.

L'entreprise connaît de réelles difficultés de régularité en termes d'approvisionnement. Les producteurs ont une démarche opportuniste et s'engagent rarement sur les quantités à livrer. La vente sur les marchés est plus rémunératrice et les agriculteurs ont tendance à utiliser l'entreprise comme *roue de secours* pour écouler les produits non vendus sur les marchés ou alors écouler des produits de mauvaise qualité.

Délices de Guyane travaille avec quelques agriculteurs que l'entreprise voudrait fidéliser à travers une interprofession ou une SICA.

4.3.7 Association OAT

L'association OAT (Ouest Agro-Transformateurs) regroupe 12 producteurs transformateurs individuels de l'Ouest aux productions diverses. En vue de la commercialisation de leurs produits, ils souhaitent travailler sous une même identité à travers une marque commune.

4.3.8 Atelier de transformation

Un pôle rassemblant le futur abattoir et l'ouest et un atelier d'agro-transformation est porté par la communauté des communes de l'Ouest Guyanais (CCOG). Son objectif serait d'être un outil équipé et répondant aux normes européennes. L'atelier sera à la disposition des transformateurs locaux (produits végétaux uniquement), mais également un lieu de formation, de recherche, et de développement. La construction de l'atelier a démarré début 2012.

4.3.9 Projet agro-transformation de l'APPFLG

L'association est porteuse d'un projet d'agro-transformation pour des produits de la 4^{ème} gamme visant à répondre à la demande de la restauration collective. Le premier projet ISOMIR a été abandonné et devrait être remplacé par un projet plus modeste.

4.3.10 L'association WAKAPU, productrice de Couac à Saint Georges

L'association WAKAPU regroupe des familles amérindiennes qui produisent en commun une trentaine d'hectares de manioc sur la commune de Saint Georges. Ce manioc est transformé collectivement dans un atelier mis à disposition par la commune pour tous les acteurs.

La production de manioc n'est pas mécanisée, elle se fait sur des parcelles d'abattis et la pénibilité du travail est forte. Les Amérindiens sont loin de Cayenne, souhaitent créer une association, mais rencontrent des difficultés administratives (la majorité ne parle pas français) Ils sont inquiets de l'ouverture du pont sur l'Oyapock, véritable porte d'entrée de la Guyane vers le Brésil et inversement, pouvant ouvrir de nouveaux marchés dans une région du Brésil où la production agricole semble faire un peu défaut.

4.3.11 Commercialisation

La commercialisation est assurée via 4 canaux (source : programme sectoriel 2008-2013) :

- les agriculteurs individuels, se caractérisant par :

- leur prédominance aujourd’hui dans le circuit de distribution (plus de 99% des volumes, avec les parts des revendeurs)
- une offre irrégulière en qualité et en quantité
- une offre peu diversifiée
- une proximité importante avec le consommateur final.
- les revendeurs, se caractérisant par :
 - leur offre similaire à celle des agriculteurs individuels
 - leur manque d’identification, tant administrative que vis-à-vis des consommateurs.
- les importateurs, se caractérisant par :
 - leur nombre restreint : une seule grosse structure (Midi Caraïbes⁶)
 - une offre pour le moment complémentaire à la production guyanaise, même si certains produits commencent à concurrencer la production locale (citrons verts)
 - un choix large, régulier en qualité et en quantité.
- les groupements de producteurs, se caractérisant par :
 - leur faible envergure actuelle : une seule coopérative sur toute la Guyane (UPAM⁷), avec un niveau de vente limité
 - la défiance des agriculteurs vis-à-vis de ce type de structure en raison de plusieurs échecs dans le passé.

Ces structures de commercialisation interviennent sur cinq types de circuits de vente différents :

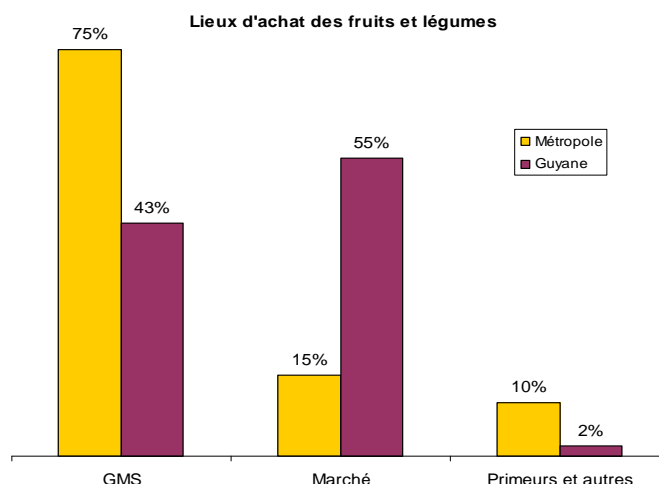
- les marchés, qui restent le circuit de vente prédominant et dont le plus important est celui de Cayenne. Ce circuit, occupé par les agriculteurs et les revendeurs, arrive aujourd’hui à saturation,
- les commerces de proximité, dont l’offre en fruits et légumes est peu développée sur les produits locaux alors qu’ils constituent le circuit de distribution majoritaire pour l’alimentaire en Guyane,
- les GMS, plusieurs hypermarchés à Cayenne, 1 supermarché à Kourou (Match) et 1 supermarché à Saint Laurent du Maroni (Super U). Ce circuit est appelé à se développer,
- la restauration hors domicile, collective (en partie structurée via l’économat des armées) ou traditionnelle, qui utilise à la fois des fruits et légumes locaux et d’import,
- l’industrie, circuit restreint à l’heure actuelle et s’approvisionnant en grande partie à l’import.

Les ménages guyanais s’approvisionnent encore essentiellement sur les marchés, en raison d’une offre peu développée dans les commerces de proximité et d’un circuit GMS peu présent, mais aussi parce que le marché représente en Guyane un lieu important de socialisation. De plus les marchés permettent de trouver des produits de qualité, diversifiés et en abondance.

⁶ Midi Caraïbes est une structure privée pour la commercialisation des fruits et légumes de Guyane, mais aussi importateur de fruits et légumes, servant la grande distribution. Elle travaille avec quelques producteurs locaux qui lui sont fidèles, cherche une solution pour les fidéliser et trouver d’autres apporteurs. Le gérant se plaint du manque de sérieux dans l’approvisionnement ainsi que du manque de visibilité de la production. Il commercialise la production locale sous le logo « produit de Guyane »

⁷ Saveur d’Amazonie existe encore formellement, mais n’a plus d’activité.

Figure 6 : Lieu d'achat des fruits et légumes par les ménages



Source : INSEE, budget des ménages 2001 (Guyane) ; panel consommateur Sécodip 2006 (Métropole) dans Programme sectoriel F&L 2008-2013

Les productions locales de F&L et les productions importées sont peu comparables. Les productions locales sont des F&L tropicaux. Les F&L importés sont très majoritairement des F&L tempérés, qui souvent ne peuvent être produits en Guyane (ex : pomme de terre, carotte, etc.).

Il y aurait toutefois manifestement des parts de marché à gagner dans la transformation locale et dans la fourniture aux collectivités (hôpitaux, armée, lycées, etc.), qui, actuellement, faute de trouver des produits locaux compétitifs en quantité et qualité suffisantes (voire de 3^{ème} gamme), se rabattent massivement sur des importations de F&L tempérés frais ou en conserves.

Dans le cadre du programme sectoriel F&L 2008 2013, UPAM, l'association PFFLG et le GDA de Mana se sont réunis pour définir une politique commune de développement et de structuration de la filière Fruits et Légumes en Guyane. Le but étant de répondre de manière cohérente aux besoins de la filière et de ses acteurs pour assurer sa pérennité au niveau local et la compétitivité de l'offre.

Par ailleurs, certains agriculteurs dynamiques, pour répondre à des difficultés d'inventus (ou de non récolte), ont manifesté un intérêt pour exporter des produits.

4.4 AFOM DES FILIERES FRUITS ET LEGUMES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Image positive des productions d'origine locale • Secteur agricole dynamique : nombre important d'exploitations • Fort potentiel de production • Grande diversité d'offre potentielle • La production couvre une part importante de la demande locale de fruits frais • Petits ateliers de transformation existants et en projet • Aides POSEI aux productions et à la transformation revues à la hausse en 2012 • Aide POSEI à l'organisation des filières revues à la hausse en 2012 • Aide PDRG à l'organisation des structures 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de produire certains produits en Amazonie • Faible technicité des producteurs • Qualité irrégulière • Mauvaise maîtrise des coûts de production • Prix de vente élevé • Peu d'innovation • Insuffisance de l'encadrement technique et producteur pas toujours réceptifs aux conseils • Faible maîtrise du français par certains producteurs • Filière non structurée / individualisme de la plupart des producteurs • Absence de contractualisation et d'envie de contractualiser • Trésorerie fragile des agriculteurs et des structures • Accumulation d'échecs des structures collectives • Blocage réglementaire pour l'importation de nouvelles variétés adaptées à la région • Insuffisance de l'amont (matériel, pépinières) • Pas d'institut technique du végétale

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Taille du marché local en expansion • Augmentation de la consommation de fruits et légumes • Développement de nouveaux débouchés et circuits commerciaux en particulier 4^{ème} gamme et vente aux collectivités qui s'est structurée • Amélioration de la maîtrise des itinéraires techniques permettant une production sur des périodes élargies et une meilleure maîtrise de la qualité et des coûts • Atelier de transformation en cours de construction à Mana 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la concurrence de l'import avec le développement des GMS • Manque de compétitivité de l'offre faute d'approche économique et de structuration de la filière • Déconnexion offre/demande faute de suivi des attentes des consommateurs et utilisateurs • Ouverture du pont sur l'Oyapock

5. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA FILIERE CANNE A SUCRE / RHUM

5.1 PRODUCTION

La production de canne à sucre est concentrée géographiquement sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni et elle est entièrement destinée à la production de rhum agricole.

Tableau 20 : Données de production de la filière canne-rhum, 2006 à 2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2006-2010
Production de canne (t)	6 793	3 075	3 044	5 913	5 626	-17%
Superficie plantée en canne (ha)	190	192	130	130	140	-26%
Production de rhum agricole (HAP)	3 175	1 348	1 170	2 523	2 018	-36%

Source : ODEADOM, DAF (POSEI France, Rapport Annuel d'Exécution, 2009 et 2010)

La production de canne est assurée par la SCA Prévot, et des petits planteurs. Jusqu'à récemment, la SCA pouvait approvisionner la rhumerie. Toutefois, suite à différents incidents et notamment la destruction des cannes de la SCA (qui n'ont pas encore été remplacées faute de décision définitive sur un possible déménagement de la rhumerie), des petits planteurs ont pris le relais. En 2011, l'approvisionnement de la rhumerie s'est fait pour 1000 T par la SCA, pour 6000 T par les petits planteurs.

La production totale de canne atteint 5 626 tonnes en 2010 et celle de rhum 2 018 HAP, en recul de 20% par rapport à l'année précédente.

La production de rhum est contingentée. Le contingent attribué à la Guyane est limité en 2011 à 450 hectolitres d'alcool pur de rhum traditionnel agricole, totalement utilisé.

La part du volume de rhum agricole aidé représente environ 100% de la production de rhum agricole depuis 2007.

L'irrégularité des volumes de canne coupée et aidée depuis 2006 provient notamment de trois facteurs, outre les conditions climatiques :

- Le faible nombre de bénéficiaires de l'aide au transport de la canne. Des démarches administratives d'information auprès des planteurs sont entreprises localement afin d'accroître le nombre de planteurs éligibles ;
- Les incidents techniques liés au fonctionnement de la distillerie et les incendies de plantation ;
- Le décalage dans le temps entre les replantations de cannes (variations de surfaces) et les récoltes effectives (variations de volume), une centaine d'hectares de canne devant être replantés afin de sécuriser l'approvisionnement de la distillerie.

5.2 TAUX DE COUVERTURE DE LA DEMANDE LOCALE PAR LA PRODUCTION LOCALE

Les exports sont limités et une bonne partie de la production est écoulee sur le marché local.

Tableau 21 : Evolution des parts de marché de la production destinée au marché interne (HAP et %)

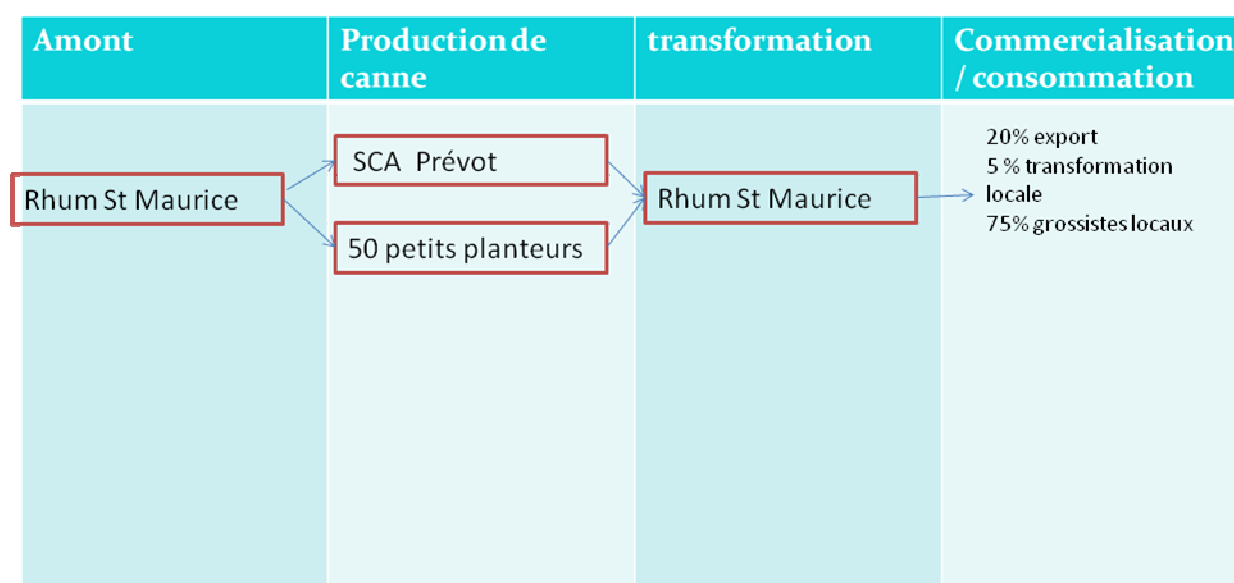
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production de rhum agricole (HAP)	4 315	3 175	1 348	1 170	2 523	2 018
Production locale vendue sur marché interne (1)	2 588	2 592	3 054	3 038	2 443	2 323
Imports ou livraisons depuis l'UE (2)	2 569	1 868	1 848	2 531	2 179	2 688
% d'auto-provisionnement (1)/(1)+(2)	50 %	58 %	62 %	55 %	53 %	46 %

Source : DRAAF

D'après l'ODEADOM⁸, la production de la distillerie représente plus de 50% du rhum agricole consommé localement.

5.3 ORGANISATION DE LA FILIERE

Figure 7 : schéma de la filière canne/rhum



5.3.1 Canne et distillerie

Il ne subsiste aujourd'hui qu'une seule distillerie, la SARL Rhums Saint-Maurice à St Laurent du Maroni, datant de 1917. Le principal producteur de cannes est la SCA PREVOT, filiale de la SARL Rhums Saint-Maurice avec une surface en production de 146 ha. Par ailleurs une cinquantaine de planteurs sont apporteurs à la rhumerie. La distillerie a été modernisée progressivement, afin d'améliorer sa productivité.

5.3.2 Consommation

La majorité de la production est commercialisée sur le marché local, le reste est exporté. Cependant, sur le marché guyanais, la production locale est confrontée à la concurrence forte des rhums antillais. L'offre s'est diversifiée en termes de produits et de packaging. La Société Rhum St Maurice commercialise essentiellement trois marques de rhum agricole « La belle cabresse » (qui a reçu la médaille d'or 2001 du concours général agricole au Salon International de l'Agriculture), « La cayennaise » et « Le cœur de chauffe ».

L'organisation du marché du rhum traditionnel des départements d'outre-mer relève du Conseil interprofessionnel du rhum traditionnel des DOM (CIRT-DOM).

⁸ http://www.odeadom.fr/?page_id=28

5.4 AFOM DE LA FILIERE CANNE/RHUM

Tableau 22 : Analyse AFOM de la filière canne à sucre en Guyane

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et réputation des produits (médaillages...) • Gestion de l'entreprise • Modernisation progressive de la distillerie • Aides POSEI à a collecte • Zone de production assez concentrée autour de l'usine • Groupes de petits planteurs intéressés à livrer 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits planteurs non déclarés PAC dans leur majorité • Faibles performances de tous les maillons de la filière • Petite taille de la filière • Peu d'écoute au CIRT DOM • Contingent à l'exportation en exonération de droit d'accise faible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des quotas d'export en exonération de droit d'accise. • Développement du débouché bioénergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte concurrence sur le marché local • Site en zone de plus en plus urbanisée • Concentration des groupes antillais du rhum

Source : Oréade-Brèche

6. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ

6.1 PRODUCTION

Le riz est cultivé au Nord-Ouest du département, dans la commune de Mana, sur un polder qui couvrait à l'origine environ 5 500 hectares, pour environ 4 000 hectares, voire moins, actuellement. Cette diminution est principalement liée à l'érosion du trait de côte.

Tableau 23 : production de riz en Guyane

	2005	2006*	2007	2008	2009	2010	2011
Surface semée (ha)		8 868	3 763	2 915	3 065	3 043	Env.300
Production (t/an)	18 152	15 073	8 671	9 704	9 035	9 481	
Rendement (t/ha/récolte)		0.85	2.3	3.3	2.95	3.11	

*2 cycles de production jusqu'en 2006

Source : Agreste, dans rapport annuel d'exécution du POSEI France, 2010

Jusqu'en 2006, deux cycles de production étaient réalisés chaque année. A partir de 2007, un cycle unique a été instauré, avec pour objectif d'améliorer les rendements par récolte et de réaliser des économies d'eau et de produits phytosanitaires.

Prévus à 4,5 t/ha par cycle, les rendements moyens sont en réalité compris entre 2,5 t/ha et 4,5 t/ha selon les campagnes et les cycles. Ces faibles rendements moyens ont des origines diverses : erreurs agronomiques, environnement climatique et/ou économique.

6.2 TAUX DE COUVERTURE DE LA DEMANDE LOCALE PAR LA PRODUCTION LOCALE

Tableau 24 : Evolution des parts de marché –production destinée au marché interne (tonnes et %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production	18 152	15 073	8 671	9 704	9 035	9 481
Production locale vendue sur marché interne (1)	10 952	7 861	3 742	5 113	4 819	3 255
Imports ou livraisons depuis l'UE (2)	2 913	1 407	1 716	1 413	2 469	3 071
% d'auto-approvisionnement (1)/ (1)+(2)	79 %	85 %	69 %	78 %	66 %	51 %

Source : SRISE-DAF de Guyane

6.3 ORGANISATION DE LA FILIERE

Production

La production rizicole a démarré dans les années 80. Elle a bénéficié de techniques de poldérisation importées du Suriname. La mise en culture s'est faite progressivement jusqu'en 1994, passant d'environ 500 à 5 000 hectares.

Dès son origine, le périmètre a été conçu pour fonctionner en quasi-autarcie, en abritant une filière complète, de l'appui au développement et la production de semences, jusqu'à la transformation en riz blanc.

Cependant, la liquidation judiciaire de la plupart des premières sociétés exploitantes a impliqué l'arrêt de leurs activités, ainsi que des changements relativement rapides des exploitants. Quatre sociétés (SAM, CROG, CAMA et la coopérative COCEROG) subsistent en 2010 mais le polder est en fait très concentré entre les mains d'un seul opérateur (SOS-ARANA depuis 1995, et DE OLEO depuis 2011). La filière est complètement intégrée au sens économique du terme, quasi monopolistique.

D'autres acteurs complètent l'organisation de la filière :

- ASAH : Association Syndicale d'Aménagement Hydraulique, qui fonctionne comme une collectivité locale. Elle prend en charge la réalisation et l'entretien des aménagements hydrauliques desservant la partie orientale du polder, sur la rive droite de la rivière Mana (hors périmètre SAM, qui possède un système hydraulique indépendant) ;
- COCEROG : Coopérative des Céréales et des Oléagineux de l'Ouest Guyanais, qui produisait les semences afin d'approvisionner les riziculteurs. Cependant, celle-ci ne fonctionne plus en tant que coopérative productrice de semences depuis 2007 car il n'y a plus qu'un seul coopérateur qui est lui-même producteur de semences ;
- CIMARIZ : Société de transformation et de commercialisation à l'aval des sociétés CROG et CAMA.

Le secteur est en situation économique difficile. La non mise en production de plus de 2 000 ha depuis plusieurs années induit à la fois une dégradation technique (enherbement des parcelles voisines, expansion des ravageurs...) et un manque à gagner, tant en chiffre d'affaires lié aux ventes qu'en primes non perçues (2,4 millions d'euros d'aides à la production non perçues), sans compter un alourdissement des frais de culture du fait que les charges fixes sont réparties sur une moindre surface (+32 % pour 3 000 ha cultivés au lieu de 4 000 ha, selon la DDAF).

Transformation et stockage

Pour la transformation et le stockage, il existe dans le polder trois usines, dont une seule, l'usine de CIMARIZ, est en fonctionnement, traitant l'ensemble de la production du polder. Le décortilage et le blanchiment du riz sont les deux activités pouvant être réalisés sur le site. Cependant, celui-ci ne possède pas les installations pour réaliser le tri optique qualitatif ni le conditionnement en sachet : du riz conditionné ne peut donc pas être directement commercialisé sur le marché local. Ces opérations étaient auparavant réalisées en Espagne, puis l'ensemble de la production a été réorientée vers la vente en vrac sur Haïti.

Emplois

L'activité rizicole de MANA représente, en 2010, 70 emplois, soit 15% des salariés des industries agro-alimentaires de Guyane, sous forme d'emplois directs et indirects ; les sociétés du groupe SOS-ARANA ayant largement recours à la sous-traitance pour la majorité des activités de production et de logistique.

Approvisionnement

La Guyane ne disposant d'aucun potentiel de production d'intrants, ceux-ci proviennent quasiment exclusivement de l'extérieur du département, tandis que sur le terrain, les fournisseurs de produits phytosanitaires et de fertilisants, comme les entreprises susceptibles de réaliser des interventions sur le polder sont très peu nombreux.

6.4 AFOM DE LA PRODUCTION DE RIZ

Tableau 25 : Analyse AFOM de la filière riz en Guyane

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain propice à la culture de riz / pas d'appauvrissement des sols liés à la monoculture • Depuis 2007, un cycle de production unique a été instauré, pour améliorer les rendements par cycle et réaliser des économies d'eau et de produits phytosanitaires • La filière représente 15% des IAA en Guyane • Aides POSEI à la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'approvisionnement en semences • Rendements faibles • Les matières actives homologuées en France sont peu adaptées aux conditions locales • Aucun potentiel local de production d'intrants • Absence d'installation permettant de trier les grains et les conditionner, empêchant la commercialisation du riz sur le marché local • L'abandon de milliers d'hectares depuis plusieurs années entraîne une dégradation des conditions de production et un manque à gagner pour la filière • Coûts élevés liés aux contraintes logistiques : éloignement du port, surcoût pour l'entretien du matériel en raison de l'absence de concessionnaires sur place, ... • Coûts de revient supérieurs à ceux des pays voisins • Nombre limité d'opérateurs : grande interdépendance de la filière/ Relations difficiles entre les opérateurs • La gestion de la filière rizicole par une multinationale n'est pas forcément ressentie comme un facteur positif pour le développement local • Graves difficultés financières de l'ASAH • Graves problèmes d'érosion de la côté détruisant chaque année de nombreux casiers du polder
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence potentielle de débouchés locaux qui permettraient une meilleure valorisation de la production • Demande locale pour la valorisation des sous-produits (brisures, farines,...) en particulier pour l'alimentation animale • Amélioration possible de l'usine CIMARIZ par des investissements et une nouvelle organisation du travail, ainsi qu'une remise aux normes • Existence de l'usine de la CROG, ayant bénéficié d'investissements et qui permettrait donc de traiter un volume de production plus important • • Reprise de l'activité rizicole pour la campagne 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits systémiques utilisés par le passé ont été interdits pour respecter les normes environnementales européennes • L'érosion marine fait perdre des centaines d'hectares depuis 1993. • Concurrence pour le développement du marché local des productions du Brésil et du Suriname • Cessation d'activité des opérateurs fin 2010, pas de production en 2011

Source : Oréade-Brèche (2010) et rapport annuel d'exécution du POSEI France (2010)

7. AUTRES

APAPAG : Association pour la Promotion des Productions Agricoles Guyanaises.

Cette structure s'est mise en place récemment à l'initiative. Les membres en sont : l'association d'apiculture, l'association de promotion du cacao, de éleveurs (notamment M. Mornand), etc.

Le nom de la structure indique que la question est celle de la promotion des produits, toutefois, les

activités à couvrir par l'APAPAG ne sont pas totalement définies à ce stade (en particulier son éventuel intervention sur la commercialisation). Pour 2012, la structure est agréée pour permettre à ses membres d'accéder aux soutiens POSEI.

APROCEPS : il s'agit d'une structure de portage salariale, qui permet depuis quelques années de faciliter l'embauche des techniciens agricoles par les groupements de producteurs, en faisant l'avance de salaire.

Association des apiculteurs : 2011 a connu une augmentation importante du nombre d'apiculteurs. Les résultats en termes de production restent à confirmer en 2012.

IMCO : il s'agit d'une société d'aliments bétails et d'animaux. Elle assure l'importation d'aliment (préparé ou non), a une activité de fabrication d'aliment et approvisionne les élevages guyanais (porcs, volailles, caprins). L'entreprise connaît des difficultés à se faire payer par certains agriculteurs. Le directeur actuel, en fin de carrière, cherche un repreneur.

SOFRIGU : importateur grossiste

La GMS : Carrefour, SuperU, Géant, etc.

L'Economat des armés.

8. APPUI A LA STRUCTURATION DES FILIERES ET POSEI

Une vingtaine de techniciens et personnel des organisations professionnelles de Guyane sont financés pour tout ou partie par les aides de différents dispositifs. Les montants sont significatifs, même si les besoins d'appui des filières sont bien réels. Un ordre de grandeur de cet appui à l'encadrement de l'ODEADOM :

- 6 ETP à Paysans de Guyane 200k,
- une quinzaine de techniciens / ingénieurs financés sur PDRG 111B pour 1.300k€ programmés en 2010 et 1.100k€ en 2011.